

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

RÉPRESSION NÉGATION GÉNOCIDES ET CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ - (N° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par

Mme Chapdelaine, M. Fourage et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.